L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 FEVRIER 1866. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 9 FEVRIER.

TARIF D'ANNONCES.

[illegible]

Les annonces en malle, insérées, tous les deux jours, paieront les deux tiers des taux ci-dessus.

Les annonces en vedette, dans la page éditoriale, paieront [illegible] le carré par mois.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré, pour la première insertion, et [illegible] le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront [illegible] le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces [illegible] [illegible] les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte dont il sera convenu [illegible]; pourvu que, dans aucun cas, cet escompte ne dépasse 30 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront [illegible] cents la ligne pour chaque insertion.

Toutes annonces transitoires doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

Abonnés des campagnes.

Les personnes habitant la campagne qui désireraient s'abonner à l'Abeille pourront le faire en nous adressant simplement, dans une lettre contenant la malle, leur nom et l'indication du bureau de poste où doit être envoyé le journal. Il va sans dire que le montant de l'abonnement est payable d'avance en billets de la ville ou des Etats-Unis. Il est si rare que des lettres renfermant de petites valeurs s'égarent, qu'on ne risque presque rien à placer un billet dans une enveloppe.

Nous recevons des abonnements à l'édition quotidienne de l'Abeille pour trois mois et plus, à raison de trois piastres par trimestre; et à l'édition semi-hebdomadaire, pour six mois et plus, à raison de deux piastres et demi le semestre.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif — à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une portion de terre située dans le Deuxième District, rue Tréme, [illegible] les bâtisses en bois qui s'y trouvent.

Par D. B. Murphy—77 rue Gravier, à 11 heures au magasin de MM. [illegible] frères, 185 milliers de cigares de la Havane. Et à la presse à coton Vicksburg, 67 balles de coton et 150 sacs de graines de coton.

Par Montgomery & Bro—au magasin de MM. J. H. Wilson & Co, 130 rue Tchoupitoulas, un grand stock divers de vin, whisky, vins, liqueurs, tabac, cigares, meubles, installations de magasin, &c.

Par Robinson & Nash—à 11 heures, à l'entrepôt Lafayette, [illegible] sacs de sel; et à 10 heures, grande vente en lots, de riz de l'Inde, cheveux, cordes d'emballage, céréales de l'Aspinwall, conserves, légumes, beurre dans des boîtes en fer blanc, [illegible] sacs de café et de maïs, &c.

Par S. Guinault—à son magasin d'encan, meubles, machine à coudre, piano, &c.

Par J. P. Belousse—au No 32 de la rue Gravier, tabac, beurre, vin rouge et fruits à l'eau-de-vie.

Par O. Lécuinault—au No 60 de la rue de Chartres, effets eruviens; marchandises de quincaillerie, chaises, bottes d'[illegible], &c.

Par Montgomery & Bro—au No 80 de la rue du Camp, marchandises sèches, habillements, chaussures, chapeaux, quincaillerie; sur la Levée, au poteau 38, Troisième District, oranges.

Par Vincent & Cie—au No 16 de la rue de Chartres, 350 caisses bottes et souliers.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches, liqueurs, valises et malles.

Par Samuel Turpin—au No 87 de la rue Vieille Levée, eau-de-vie française, vins, whisky, liqueurs, sardines, sherry, cognac, café, sardines, &c.

Le Président et le Congrès.

La guerre, prévue depuis l'ouverture du Congrès, a éclaté entre le président et les radicaux. Ce sont ces derniers qui ont commencé les hostilités. A la sortie inconvenante de M. Sumner, au Sénat, a bientôt succédé, dans la Chambre, un véritable réquisitoire lancé contre le chef du pouvoir exécutif par M. Stevens, le grand inquisiteur du comité de reconstruction. M. Johnson n'a pas encore riposté au feu de ses adversaires, il laisse s'épuiser leur ardeur et continue en politique de temporisation. Cependant, son administration a trouvé des défenseurs; M. Doolittle, au Sénat, M. Baymond, à la Chambre, tous deux membres du parti républicain, ont relevé les attaques dirigées contre la ligne de conduite adoptée par le Président depuis la paix et justifié ses vues sur la reconstruction. Mais ces tentatives n'ont eu aucun succès, et les votes d'épreuve ont montré combien il est difficile d'entamer la phalange républicaine, qui obéit avec une discipline extraordinaire aux ordres des chefs radicaux.

Où va conduire cette lutte, entamée dans des conditions en apparence si inégales, c'est ce qu'il est presque impossible de dire; car, si nous connaissons le plan d'attaque des agresseurs, nous ne savons rien encore des plans de défense que pourra mettre en œuvre le président.

Il est bien évident que le but final vers lequel tendent les radicaux, est l'établissement du suffrage des noirs, ou de ce qu'ils appellent le suffrage universel, dans tous les Etats de l'Union. Les plus exaltés voulaient procéder par un vote direct sur la question, en décidant qu'aucun Etat ne serait admis, à moins de présenter une constitution admettant le suffrage universel. Mais des conseils plus pratiques ayant prévalu, ils ont résolu d'avoir recours à un système d'amendements constitutionnels, au moyen desquels on espère arriver au même résultat. Le vote de la Chambre sur le suffrage des noirs dans le district de Columbie ne laisse aucun doute sur le sentiment qui anime le parti républicain, qui on peut dire qui ne parti ne forme plus qu'un avec le parti radical.

On avait eu, au début de la session, l'espoir de voir un assez grand nombre de républicains modérés se détacher de l'organisation pour former un noyau conservateur qui, avec le petit groupe de démocrates, eût enlevé aux radicaux la majorité des deux tiers, sans laquelle ils ne pouvaient ni passer des amendements à la Constitution, ni contrebalancer le veto présidentiel. Mais cet espoir a été déçu par les différents votes qui ont eu lieu dans les deux chambres. Le discours de M. Raymond contre l'amendement relatif à la base de la représentation, n'a pas produit l'effet qu'on en attendait; et le représentant de New-York a été seul, avec trois radicaux ultras, que la mesure ne satisfait pas complètement, et les membres démocrates de la Chambre, à voter contre l'amendement proposé.

La majorité des deux tiers paraît donc acquise aux mesures qu'il plaira au comité dictatorial, dit de reconstruction, de proposer, soit sous forme d'amendement à la Constitution, soit sous forme de lois; et cela, durant que l'avons dit, grâce à la concession faite par le Président, qui a reconnu aux Chambres le droit d'exclure de leur sein les représentants et les sénateurs des treize Etats.

Cependant, le dernier mot de la lutte n'est pas encore dit. L'effet du veto présidentiel n'a pas encore été mis à l'épreuve. Ce veto peut s'exercer à l'occasion du bill qui accorde le droit de suffrage aux nègres dans le District de Columbie, mais le bill passé à la Chambre n'a pas encore été adopté par le Sénat, et on dirait qu'il y a une sorte d'hésitation de la part de ce corps, comme s'il craignait de mettre M. Johnson au pied du mur et de provoquer de sa part une attitude décidée de résistance. Le bill qui étend les pouvoirs du Bureau des Affranchis, adopté par le Sénat, devra l'être par la Chambre, avant d'être également soumis à l'approbation directe du Président.

En dehors de son droit de veto qui peut être annulé par un vote des deux tiers, le Président a d'autres moyens de contrecarrer certaines mesures du Congrès. L'un des plus puissants est la révocation de la proclamation qui suspend le privilège d'habeas corpus dans les Etats du Sud, ce qui enlèverait indirectement la suppression du Bureau des affranchis. La mission de la loi martiale dans ces Etats est, en effet, en contradiction avec les idées qui dominent le Président, et la logique exige qu'il adopte dans ce département des mesures propres à substituer partout le régime civil au régime militaire. Jusqu'à présent, il n'a pas voulu rompre en visière au Congrès, et il a maintenu dans son cabinet des républicains, comme M. Stanton, afin de garder de son côté l'observation de toutes les formes et de toutes les convenances, mais le moment viendra bientôt où il n'aura plus que l'alternative de se faire l'instrument docile des desseins désastreux du parti républicain, ou d'invoquer dans toute leur plénitude les pouvoirs dont il est armé pour la défense de l'Union et de la Constitution.

Si, d'un côté, les radicaux trouvent dans le pouvoir exécutif un obstacle à leurs idées législatives, ils rencontreront de la part des législatures d'Etat une résistance non moins sérieuse à leurs attaques contre la Constitution. Ils n'obtiendront jamais la ratification des trois quarts des législatures d'Etats pour tous ces amendements, à l'aide desquels ils comptent de saper les institutions politiques du pays. Il est vrai qu'ils en espèrent peut-être à présenter que les treize Etats du Sud, n'étant pas dans l'Union, ne doivent pas être comptés dans le nombre total, et que la majorité des trois quarts requise par la Constitution sera obtenue s'il y a 18 Etats qui ratifient l'amendement. Mais une pareille prétention, contraire au précédent qui vient d'être établi dernièrement, serait si manifestement insoutenable, que toute la contradiction et de voir tomber devant la réprobation publique.

En même politique [illegible] pas à pas, et la situation [illegible] un incident qui précipite la marche [illegible] instant un dépôt de la procédure entre laquelle le Président Johnson choisira à éviter une explosion trop prompte.

---

fait donc nous attendre à des événements importants avant la fin de la session actuelle.

RÉFORMES.

Nous avons reçu d'un contribuable de cette ville un communiqué relatif aux réformes que nous avons publiées dans notre numéro de mercredi matin sur les affaires municipales. L'auteur du communiqué approuve ce que nous avons dit et abonde en notre sens. Il condamne très judicieusement et très énergiquement tout ce qui concerne l'assessment des taxes en usage dans cet Etat. Ce mode lui paraît très mauvais, très défectueux, et il pense en outre, dit-il, que des inégalités et des injustices choquantes. Il désirerait par conséquent que tout le système fût changé de manière à ce qu'il devînt tout à la fois et moins coûteux, moins vexatoire, et moins sujet à erreur ou favorable à la fraude. Nous sommes parfaitement de son avis et nous désirons aussi qu'une réforme bien entendue vienne brocher sur tout ce qui perpétue les abus dans l'administration de nos affaires locales. Nous voudrions surtout que le département fiscal y fût basé sur des principes d'ordre, d'économie et de permanence. Mais nous n'osons pas demander tant de choses à la fois.

Pour opérer les changements que nécessiterait notre situation municipale, il faudrait d'abord une ère de paix et de loisir et non une ère de précipitation et de trouble, comme celle où nous sommes: il faudrait ensuite un Conseil de ville composé de membres consciencieux, voulant favoriser réellement les plans utiles et capables eux-mêmes par leur expérience et leur savoir de prendre l'initiative des grandes réformes. Un Conseil rempli d'hommes pareils pourrait, sans se presser, élaborer un nouveau projet de charte et le recommander à la Législature. Mais nous n'avons pas encore de Conseil de ville et notre législature n'a qu'une existence fort précaire. Il faut donc ajourner à une autre époque tout projet qui exigerait une étude attentive, et nous borner à sauvegarder nos intérêts les plus immédiats et les plus menacés. Nous avons parlé de l'impôt. Eh bien, qu'on nous laisse la limite de un et demi (1½) pour cent fixée dans la charte de 1856; ou mieux, s'il est possible, qu'on réduise encore d'un demi (½) pour cent cette limite, et nous regarderons ce résultat et à plus forte raison ce changement comme une affaire excellente et suffisante pour une fois.

UNE EMISSION DE DEUX MILLIONS.

Par un bill voté le 6 du courant à la Chambre et le 7 au Sénat, le gouverneur est autorisé à émettre au nom de l'Etat, de temps en temps, pour le payement des dépenses courantes, qui vont la loi, une somme qui n'excédera pas deux millions de piastres, en certificats de dettes. Le gouverneur déterminera la dénomination et la forme de ces certificats qui seront payables 12 mois après leur date, sans intérêt, et recevables pour toutes les taxes d'Etat ou dettes publiques aussi bien que pour la vente de terres publiques.

Ils seront échangeables en tous temps contre des bons de l'Etat de la Louisiane n'ayant pas moins de 40 ans à courir et portant un intérêt de 6 pour cent, payable semi-annuellement. Le gouverneur pourra, en conséquence, émettre des coupons qui seront signés par lui et contresignés, numérotés et enregistrés par l'auditeur et le trésorier, et qui ne seront employés que pour le rachat des certificats dont il s'agit.

Pour le payement des intérêts provenant de bons, l'auditeur et le trésorier, sous le contrôle du gouverneur, réserveront chaque année, telle partie des fonds du trésor, qui sera nécessaire, ainsi qu'une somme égale à deux et demi pour cent du montant total des bons, laquelle sera appliquée à leur rachat.

Une somme de dix mille piastres est allouée pour les frais d'impression, de lithographie et de gravure des dits bons et coupons, et pour les frais de gravure, de lithographie et de timbre des dits certificats de dette. Ce bill aura son effet immédiatement après qu'il sera devenu loi, c'est à dire aussitôt qu'il aura reçu la signature du gouverneur.

ASSOCIATION DE CHARITÉ DES POMPIERS.—Nous avons sous les yeux le rapport général des officiers et des comités de cette Association pour l'année 1865 et nous y voyons que sa situation est fort satisfaisante, bien que ses dépenses aient toujours, depuis nombre d'années, absorbé entièrement les recettes. Il est très beau déjà que les recettes aient suffi pour subvenir aux besoins toujours croissants de la Société. Il suffit d'avoir que ci depuis dix ans, le contrat fait avec la ville n'a jamais donné une réserve au-dessus de $60,000, les secours fournis aux membres pauvres ou malades du corps des pompiers, aux veuves et aux orphelins, et les frais d'enterrement sont toujours allés en augmentant. On en pourra juger par une comparaison de faits entre l'année 1856 et l'année 1865.

En 1856 la Société eut à soutenir 7 veuves, 129 demi-orphelins et 6 orphelins.

En 1865 le nombre des nécessiteux inscrits sur les rôles étaient de 175 veuves, 291 demi-orphelins et 29 orphelins.

En dehors du contrat avec la ville, l'Association des pompiers n'a eu d'autres revenus que les revenus de deux cimetières, le Cypress Grove et le Greenwood, s'élevant à $[illegible] 47 et de dix ans, avec une dépense de $31 [illegible] 24, ce qui laisse une balance nette de $[illegible] 23 seulement.

Le résultat obtenu par l'Association paraîtra bien plus beau si l'on met en ligne de compte la situation où elle se trouvait en 1856, année où fut passé avec la ville le premier contrat régulier pour le service du département de l'incendie. Alors le trésor de l'Association était épuisé; les immeubles étaient grevés d'hypothèques; elle avait une dette flottante de $[illegible], et son système de secours était suspendu.

Il ne faut pas oublier non plus que le montant qui aurait pu être épargné sur l'exécution des contrats a été grandement circonscrit par les troubles des quatre dernières années, que le dernier contrat a été fait quand la circulation se composait d'or et d'argent et que, depuis cinq ans, ce contrat n'a été payé qu'en un papier constamment déprécié. Sous cette dernière période, toutes les machines et le matériel dont on a fait l'acquisition ont coûté des sommes beaucoup au-dessus de ce que cela aurait coûté en temps de paix. En prenant donc en considération toutes les circonstances extraordinaires qui sont survenues de 1856 à 1866, on reste convaincu que les affaires de l'Association de charité des Pompiers ont été supérieurement dirigées.

LEGISLATURE.

SENAT.—8 février.

La séance s'ouvre à midi et le Sénat est en nombre pour délibérer.

Le règlement est suspendu sur la motion de M. Monday et les amendements de la Chambre à l'acte relatif à la fermeture du Nouveau Canal, sont approuvés.

M. Foote fait la motion qu'un comité réuni soit chargé d'examiner les charges portées contre la compagnie du Chemin de fer de Jackson. Adopté.

Sur la reprise en considération du bill qui établit un district d'améliorations intérieures, divers amendements sont adoptés et le bill passe par 27 voix contre 3.

M. Burthe, au nom d'un comité spécial, rapporte favorablement sur l'acte de secours pour l'Académie Militaire de la Louisiane.

Sur motion de M. Davignemi, un bill relatif aux justes de la paroisse d'Orléans, est mis à l'ordre du jour de lundi prochain.

M. Gordon fait un rapport favorable au bill qui établit seulement un poll à Milneburg où il n'y a que 16 votants, quand le 9e district a trois polls. L'acte passe.

Un acte autorisant l'émission de bons d'Etat pour payer des certificats de dettes passe également et est envoyé à la Chambre.

Le bill de M. Foote amendant une loi relative aux encanteurs, est adopté. L'amendement autorise les encanteurs à avoir des députés.

M. Porche présente un bill relatif aux annonces judiciaires, rappelant l'acte de 1856 et décrétant de nouveau la 3e section de l'acte de 1855 qui fixe le maximum à $1.50 pour 100 mots pour la première insertion. Le bill est discuté et adopté.

Un bill ordonnant que les annonces judiciaires soient imprimées en français et en anglais est référé.

Sur motion de M. Newton, le bill ordonnant que les titres de propriété relatifs à la 16e section des terres soient délivrés à T. P. Harrison et aux héritiers de Th. W. Hawkins, est adopté.

Le bill du sénateur Scragg autorisant la vente des billets de loterie et fixant le licence des vendeurs est adopté.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre est appelée à l'ordre à midi, sous la présidence temporaire de M. Bliss.

Est adoptée une résolution de M. Hakey, qui offre à nos représentants au Congrès des siéges dans l'enceinte de la Chambre.

M. Solomon présente un mémoire relatif à l'achat du tableau de la ville de la Nouvelle-Orléans maintenant exposé dans la chambre du Sénat. Référé au comité de finance.

M. Smonds, au nom du comité judiciaire, fait un rapport défavorable à un bill de secours pour T. A. Prescott, de la paroisse Bienville.

Un acte de secours introduit par M. Labonne pour Tomb, shérif et collecteur de taxes de la paroisse St-Jean Baptiste, et un acte présenté par le même membre pour suspendre la collection de la taxe de terres en certains cas, sont référés au comité judiciaire.

Les bills suivants sont présentés et référés au comité judiciaire.

Par M. Thiennemann: un acte concernant les citations d'appels en certains cas.

Par M. Fuget: un acte pour incorporer la Société de Bienfaisance des Filles de la Louisiane.

Par M. Hays: un acte pour établir un bac sur la rivière Mermenta, dans la paroisse de St-Landry.

Par M. Scanlan: un acte autorisant aux boulangers d'étamper le poids de leur pain mis par eux en vente.

L'acte pour autoriser l'émission des bons d'Etat jusqu'à concurrence de $[illegible] n'excédant pas $1,000,000 en aucun cas, et qui ne sont pour payer certaines dettes, est mis en discussion. Le bill est finalement voté et envoyé sans délai au Sénat.

Le substitut pour le bill prescrivant les devoirs et fixant le salaire de l'imprimeur d'Etat est renvoyé au comité des voies et moyens.

Le acte, 7 ne [illegible] le journal des deux chambres [illegible] a été, sur la motion de M. de la Barre, amendé de manière à ce qu'il soit publié en anglais et en français.

Plusieurs autres amendements sont présentés et déposés sur le bureau, le bill est finalement adopté.

---

adopté dans son ensemble et adressé au concours du Sénat.

Une résolution réunie présentée par M. Tucker, allouant la somme de $6,500 pour payer les dépenses de nos représentants à Washington est référé au comité de finance.

Une résolution présentée par M. Gaites pour nommer un comité chargé d'inviter nos représentants au Congrès MM. Ray, King, Parker et St Martin à se faire entendre ce soir dans la salle des Représentants, est adoptée.

MM. Gaite, Regenburg et Woorhies sont nommés membres de ce comité.

Sur motion de M. Thiennemann, le gén. Frank Gardner, maintenant en ville, est invité à venir occuper un siége à la barre de la Chambre.

Sur motion la Chambre s'ajourne.

NOUVELLES DU RIO GRANDE.

Dates de deux jours plus récentes

Cortina a quitté le Texas.

IL EST A 9 MILLES DE MATAMOROS.

Sa nomination de général en chef.

PANIQUE CHEZ LES LIBÉRAUX.

Arrestation de filibustiers.

REED ET SAINCLAIR!!

ARRIVÉE DE NEGRETTE.

ESCOBEDO DEVANT MONTEREY.

SES FORCES.

Canales à Reynosa avec 800 hommes!!

MENDEZ PRES DE TAMPICO!!

ARRIVÉE DE L'ARTILLERIE DE BAGDAD A BROWNSVILLE.

Nous trouvons les nouvelles qui suivent dans le *Courrier du Rio Grande*, journal publié à Brownsville:

Par une circulaire lancée ces jours derniers du quartier-général du Rio Grande, les patrouilles ont l'ordre sévère d'arrêter toute bande armée qu'elles trouveront dans le voisinage, de leur ôter leurs armes et de les apporter à l'arsenal.

Il est supposable que cet ordre a déplu à Cortina, car il a quitté aussitôt cette rive, et on l'a vu tout dernièrement à neuf milles de Matamoros.

Les autorités militaires ont fait arrêter avant-hier le trop célèbre flibustier Reed, pour ses dernières prouesses à Bagdad.

Il est en cage dans notre ville avec le non moins célèbre Sinclair, capitaine des troupes de Cortina, qui a été également arrêté pour avoir violé les lois de la neutralité.—Espérons que justice leur sera faite.

Ce Sinclair était le commandant des obusiers qui jetèrent des bombes dans Matamoros pendant le dernier siége.—On se rappelle qu'il n'eut aucun égard pour la vie des femmes et des enfants qui s'y trouvaient.

Ce procédé, indigne d'un soldat, démontre un caractère bien inhumain sur lequel nos autorités doivent veiller avec soin.

Le bruit courait hier que Negrette était arrivé ici. C'était une fausse nouvelle: mais on l'attend prochainement. Il vient, dit-on, avec une faible escorte, conduire sa famille au Brazos, qui, de là, s'embarquerait pour les Etats-Unis.—Ne la suivrait-il pas?

Quatre pièces d'artillerie prises à Bagdad par les libéraux et transportées par eux à Clarksville, ont été saisies par la douane et transportées à Brownsville.

Position de l'armée Libérale.

Dans un extra publié en espagnol ces jours derniers, on annonce qu'Escobedo, avec plus de deux mille hommes et deux batteries d'artillerie, fait le siége de Monterey, que la *brigade* de Cortina, composée d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie, est dans le voisinage de Matamoros; que le colonel Canales occupe Reynosa avec 800 hommes, et que Mendez, dont on porte les forces à deux mille hommes, assiége Tampico.

Par le Télégraphe.

Le navire de guerre français Adonis, est arrivé à la Boca.

Un des aides de camp de Maximilien est à bord.

Deux mille soldats français sont attendus incessamment pour être stationnés sur le Rio Grande.

Le général Wright, commandant le département du Texas, est arrivé hier de Galveston.

On suppose qu'il finira de qu'il a si bien commencé, l'expulsion des bandits qui ont fait leur quartier général de cette frontière.

Les Nouvelles.

Des nouvelles officielles annoncent, à la date du 18 décembre, l'arrivée à Paso del Norte du président Juarez. Il aurait été chassé de Chihuahua par les troupes françaises.

Le ministre français à Washington a demandé au bureau du secrétaire d'Etat, des explications relativement à la capture de Bagdad, par les flibustiers américains. Le cabinet n'a pas satisfaire à ce demande, attendu qu'il n'est arrivé encore aucun rapport officiel. Le général Sheridan a été chargé d'investiguer l'affaire "et de punir sévèrement les coupables."

ORDRES CAVALIERS.

Nous trouvons les ordres suivants dans une feuille de Memphis. Après les avoir lus, nos lecteurs comprendront que le capitaine Martin Hurtman, le héros de l'affaire dont il s'agit, a dû être un peu désarçonné:

Quartier général des forces des E. U.
Stevenson, Ala. 24 janvier 1866.

A MM. Joiner & Co.

Le porteur de ce billet désire souper dans votre salle à manger, et comme votre maison est un restaurant public, on compte ici qu'il n'y sera fait aucune distinction de couleur ou de race. Si ce soldat ne reçoit pas son repas et n'est pas traité comme tous vos habitués, et si, par la suite, vous refusez à manger aux soldats de ce commandement, pourvu qu'ils paient ce qu'ils prennent et se conduisent comme il faut, dans la même salle à manger où sont reçus vos autres habitués, votre établissement sera fermé par l'autorité militaire et restera fermé jusqu'à ce que les conditions ci-dessus soient observées.

MARTIN HURTMAN,
Capt. du 40e d'inf. de coul. des E. U., commandant.

Quartier général des forces des Etats-Unis.
Stevenson, Ala. 26 janvier 1866.

MM. Joiner & Co.:

Ne vous étant pas conformé à la communication qui vous a été adressée ce matin de ce quartier-général, votre établissement est fermé par le présent et restera en surveillance jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'à ce que des excuses complètes soient faites à ce quartier-général pour l'insulte adressée par vous au gouvernement des Etats-Unis, en n'ayant aucun égard aux droits d'un de leurs braves défenseurs.

MARTIN HURTMAN,
capitaine du 40e d'infanterie de couleur des Etats-Unis, commandant.

Le Memphis *Appeal* nous apprend que le général Thomas, ayant été informé de ce procédé un peu trop soldatesque et de cette manière d'agir haut la main du capitaine Hurtman, a "désapprouvé" les ordres et que le restaurant Joiner s'est rouvert, comme auparavant, pour recevoir ses anciens habitués.

SYMPTOMES BELLIQUEUX EN CALIFORNIE.

Le *Courrier* de San Francisco du 30 décembre contient les paragraphes suivants:

Un ordre du jour du général McDowell, en date du 9 courant, rappelle l'ordre No 17 qui prohibait l'exportation d'armes et de munitions de guerre au Mexique, et interdisait le passage de la frontière mexicaine aux détachements armés. Un de nos confrères, à cette occasion, voit déjà la guerre allumée entre la France et les Etats-Unis. Il est impossible de nier que cette mesure n'ait été inspirée par un sentiment hostile à l'empire, mais nous croyons néanmoins que de là à une déclaration de guerre il y a loin encore. Il faut attendre la discussion au Congrès pour savoir au juste ce qu'il nous faut craindre ou espérer.

Le gouvernement américain ne perd pas une minute; déjà quatre ou cinq compagnies du 14me régiment arrivées récemment à San Francisco, sous prétexte d'une campagne contre les Apaches, ont pris la route de l'Arizona; les neuf ou dix autres qui complètent ce régiment sont disséminées dans et autour de San Francisco.

Le télégraphe nous annonce aujourd'hui que le 1er régiment de cavalerie des Etats-Unis a reçu l'ordre de quitter la Nouvelle-Orléans pour se rendre en Californie.

Si à ce mouvement de troupes on ajoute le mouvement maritime (cinq bâtiments de guerre sont attendus), on pourra bien se demander à quoi pense le cabinet de Washington? De plus, le général commandant le département vient d'ordonner la fermeture de l'arsenal de Benicia et l'abandon du campement. Les provisions ainsi que le matériel seront envoyés sur divers points de l'intérieur. On l'on ne le dit pas. Mais que signifie tout cela? l'ennemi serait-il à nos portes par hasard, et Benicia en danger!—

MEXIQUE OCCIDENTAL.

Mazatlan, 15 décembre.

Au rédacteur du *Courrier de San Francisco*,
Monsieur,

La position de Mazatlan et de l'Etat de Sinaloa est toujours à peu près la même, bien qu'on s'attende d'un moment à l'autre à quelque événement.

Corona est toujours dans la province, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, et ne s'approche lui-même que très rarement de Mazatlan. Néanmoins, par deux fois, les petits pelotons de chasseurs d'Afrique qu'on envoie courir la campagne ont appris de loin quelques cavaliers qu'ils ont poursuivis.—Enfin, et bien que la sécurité des routes soit fort problématique, les diligences qui desservent le Presidio et la petite ville de Rosario, à 36 lieues de Mazatlan, n'ont pas cessé leur service.

La présence de Corona dans le pays fait un mal incalculable. — La concentration subite de la division Gastagny sur Durango, qui a dégarni le Sinaloa, lui a permis de prendre un moment de répit, et ce bandit en a profité pour piller et brûler les malheureuses bourgades dont il croyait avoir à se plaindre, et dont tout le crime était de s'être armées spontanément pour se défendre de ses exactions.

Tout nous fait heureusement présumer que la pacification approche. — Si Corona est pris, le décret du 3 octobre est formel, et on ne fera certes pas d'exception en sa faveur: — il peut s'attendre à être fusillé dans les vingt-quatre heures.

Or, sans compter la colonne française du général Aymard, qui peut d'un jour à l'autre tomber sur lui de Durango, d'un côté les Indiens de Sonora, vainqueurs de Rosales, commandés par "Almeda", qui vient d'être nommé commandeur de Guadalupe, descendent sur Culiacan,—et de l'autre il sera bientôt à ses trousses la brigade mexicaine du général Rivas, que la Vice-reine est allée chercher à San Blas, et qu'on attend à chaque instant.

De son côté Losada se mettra sans doute en campagne, et on peut espérer que dans deux mois au plus tard le pays sera purgé de cette peste.

Les nouvelles du Sud sont toujours les mêmes. Les forces d'Alvarez bloquent toujours Acapulco du côté de terre, le *Rhin* garde la place du côté de la mer, et va être remplacé par le *D'Assas*, qui est parti le 14 avec des vivres pour la garnison.—Le *Lucifer* est à Mazatlan, la *Marne* à Guaymas.

D'après les nouvelles venues de Mexico, l'expédition par terre sur le Gouverneur devait se faire incessamment. — On dit même que le maréchal prendra lui-même le commandement, comme quand il a été prendre Oajaca; mais cette nouvelle mérite confirmation.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Un billet de Grant et de Butler.

RANCUNE DU DERNIER.

Longueur du coton à Bombay.

Arrestation d'une fabricante de fausse monnaie.

Conjuration contre le gouverneur Pierpont.

Un comité virginien à Washington.

Un bill contre les navires qui ont changé de pavillon.

M. Fessenden contre M. Sumner.

Propositions impraticables du dernier.

DISCOURS DE NAPOLÉON.

EFFET MANQUÉ.

Grand approvisionnement de coton en Angleterre.

BAISSE CONSIDÉRABLE.

Confiscation de terres publiques au Sud.

Loi contre les enleveurs de nègres.

Réserve de Homesteads pour blancs et noirs.

Pas de préparatifs de guerre.

Paix avec la France et l'Angleterre.

Marché de New-York.

Baisse du coton et hausse de l'or.

Délégation de couleur à Washington.

Sa réplique aux remarques du Président.

Cause probable de la hausse de l'or.

Envoyé de Napoléon au Mexique.

RAISON INCONNUE.

Une lettre du général Sherman sur le coton.

Grande mortalité de bestiaux en Angleterre.

Cours du coton à Liverpool.

Brouille probable entre la France et la Chine.

Expulsion des missionnaires catholiques.

INSUCCÈS DE LA RÉCOLTE DU COTON CHINOIS.

Délibérations du Sénat.

Vote du bill de la Chambre sur le bureau des Affranchis.

Vote de la Chambre sur le bill du Homestead.

AFFAIRES CANADIENNES.

Conséquences du rejet par les E. U. des conditions proposées.

New York, 8.—L'avocat de Pollicer a donné avis que son intention est de demander un nouveau procès par la raison qu'il peut produire des témoignages qui suffiront pour faire décharger le prisonnier.

Une dépêche de Washington au *Herald* dit que le fait est public qu'une réponse à un bill lui d'invitation du général Grant à sa dernière réception le général Butler a adressé une très courte note disant qu'il ne voulait avoir aucune relation personnelle avec le général Grant ou avec quelqu'un de sa suite, et qu'il refusait la présente invitation ainsi que toutes celles qui pourraient lui venir de ce côté.

Le général Grant a bénévolement détruit le billet aussitôt après l'avoir lu, pour avoir la certitude que s'il paraissait imprimé, le gén. Butler seul devrait en être responsable.

Le département de la poste avait fait annoncer qu'il recevrait des offres pour le transport de 14 malls sur 873 lignes en Georgie, Mississippi, Louisiane et l'Arkansas. Il y a eu seulement 80 offres. Il n'est pas probable qu'on puisse faire servir la moitié de ces routes.

Raleigh, Car. du Nord, 8 — L'ex-gouverneur Graham, sénateur élu des Etats-Unis, vient de se prononcer pour le témoignage des nègres.

Portland, 8—Des dates de Bombay du 13 janvier disent que le coton est inactif. Des dates de Melbourne du 16 disent qu'une vive excitation règne en Australie par suite de la guerre du Chili, et toutes les ventes de cuivre ont été arrêtées.

Les rebelles sur la côte de la Nlle-Zélande ont été battus et se sont rendus.

New York, 8.—Le Dr Geo J. Gale, de la 8e avenue No 51 a été nommé chirurgien examinateur des prisonniers des Etats-Unis.

Susannah Abrams a été arrêtée par la police du gouvernement qui a trouvé dans son manchon une planche d'acier qui a servi, dit-on, à la fabrication de $14,000 en billets de circulation fractionnelle.

Les vapeurs City of Washington, Hecla, Fulton et Bavaria, venant d'Europe, sont arrivés ce matin. Leurs nouvelles ont été devancées.

Une dépêche de Washington au *Times* dit qu'on a reçu la nouvelle de Richmond que John Minor Botts est à la tête d'un mouvement, monté par certains unionistes contre le gouverneur Pierpont qu'ils voudraient écarter.

Un comité de la Législature de Virginie avec les résolutions adoptées par ce corps est attendu à Washington aujourd'hui. Ils doivent faire une visite au Président.

Washington, 7—Au Sénat, M. Hendrick, du comité judiciaire, a rapporté qu'il n'était besoin d'aucune législation ultérieure pour soustraire les créanciers du Nord aux opérations des statuts de limitation du Sud, attendu que la question a été couverte par l'acte du 11 janvier 1865.

La Chambre a passé un bill pour empêcher l'enregistrement nouveau des navires américains qui avaient changé de registres pendant la guerre.

On a repris la discussion de la résolution jointe sur la représentation.

M. Fessenden a passé en revue quelques parties du discours de M. Sumner et a démontré l'impossibilité de mettre ses propositions en pratique.

New-York, 8. — Le discours de Napoléon n'a pas excité beaucoup d'intérêt dans les cercles financiers, les dernières nouvelles ayant devancé ce que l'empereur a positivement avancé.

Le vapeur Java a pris $365,000 en or, principalement en barres d'or.

L'approvisionnement de coton est très considérable et les prix sont très bas et irréguliers.

Les exportations de coton continuent sur une grande échelle. Elles ont été de 14,000 balles pour la semaine.

Marchandises sèches—Coton écru de 27 à 31 c. —Coton blanchi, de 28 à 35—Imprimés 21 1[illegible]2 à 28 1[illegible]2 c.— Delaine 30 c. — Flanelle de Canton de 35 à 42 1[illegible]2 c.

8 P M—Le vapeur Général Sherman de Galveston a passé à 3.30 ce soir.

Deux navires sont sur la barre, attendant la chance de la franchir pour monter le fleuve.

Un brick et une goëlette sont en vue vers l'ouest.

Vicksburg, 8—Le Leviathan a passé à 3 h. P. M. allant en bas. Le Plato Valley a passé à 7 h. P. M. allant en haut.

Washington, 8—La Chambre a passé le bill disposant des terres publiques dans certains Etats du Sud sur le principe du Homestead. Elle a aussi discuté le bill d'allocation de la marine.

Sénat—Sherman du comité des affaires navales, a nié que le gouvernement se préparât à la guerre contre la France et l'Angleterre.

Le Sénat a été engagé dans la discussion des résolutions de l'amendement constitutionnel.

New York, 8.—Le marché au coton a fermé lourdement avec une baisse de 1 cent. Ventes 2,[illegible]00 balles à 47 et 47 1[illegible]2, principalement au premier cours.

L'or a fermé à 140 3[illegible]8.

Louisville, 8.—Tabac plus actif. Ventes 130 boucauts aux prix pleins. Farine $7, maïs 35 à 60, avoine 46 cts, coton lourd à 43 cts, porc $20, whiskey $2 25. côtés 19 1[illegible]2, jambons 23 cents. Venaison 25, sucre de la Nouvelle-Orléans, le beau 15; whiskey $2 25.

Pittsburg, 8 — La rivière a trois pieds et quatre pouces d'eau. Le temps est couvert et doux.

Cincinnati, 8—Farine, pas de changement et ferme; blé $1 91 à $2; maïs lourd à 53c; avoine inactive à 36c; cochons fermes à $12; porc $20; saindoux 18c; groceries sans changement et calmes; coton inactif et nominal; or, 139 3[illegible]8.

Portland, 8—Le Peruvian a apporté les nouvelles additionnelles qui suivent: On avait arrêté sur la Tamise un navire qui était au moment de partir pour le Pérou.

New York, 8—Farine plus active—Blé à $1 75. Maïs lourd à 85 c; avoine 46; porc $20 [illegible]; cochons lourds à $12 75; saindoux 18¼; sterling 107¾; fonds du gouvernement sans changement décidé. Les actions sont fortes. L'argent est extrêmement inactif par suite de l'immobilité comparative de toutes les branches d'affaires.

Boston, 8—Un meeting Fenian a eu lieu dans la Salle Faneuil hier soir, et des discours ont été prononcés par Rogers, Killian, Train et d'autres.

New York, 8—Le vapeur Eagle de la Havane est arrivé.

Washington, 8—La délégation de couleur qui a eu une entrevue, hier, avec le Président a publié une réponse élaborée aux remarques du Président, surtout à ce qu'il a dit concernant le suffrage.

New York, 8—La force croissante de l'or repose apparemment sur la probabilité que l'emprunt étranger proposé dans le bill de finance ne sera pas accepté par le Congrès.

La lourde baisse du coton à Liverpool tend aussi à fortifier la prime.

Le correspondant du *Times* de Londres dit que Napoléon ne fait jamais rien sans de bonnes et substantielles raisons. Mais lui seul connaît la raison pour laquelle il a envoyé un agent au Mexique avec des instructions verbales.

Le *Times* de Londres publie un extrait de lettre du général Sherman, à un ami à Londres à la date du 2 janvier où il est dit: Vous n'avez rien à craindre quant au coton, car l'on ai vu assez dans une récente tournée pour dire que toutes les terres à coton ont été préparées à recevoir la charrue et qu'elles produiront du coton cette année.

Les procès de l'émeute et les condamnations continuent.

Le marché monétaire de Londres était ferme. Le taux de la banque était de 8 p 0[illegible]0.

La maladie des bestiaux augmentait. Le nombre des cas pendant la semaine qui a fini le 20 du mois dernier s'est élevé à 20,000.

Liverpool, 26 janvier—La circulaire des courtiers de coton donne les cotes suivantes pour le jeudi:

Beau Orléans 21 d. Middling Orléans 19 1[illegible]2 d.
Beau Mobile 20 1[illegible]4d. Middling Mobile 19 1[illegible]4.
Beau Uplands 20 1[illegible]2 d. Middling Uplands 19 1[illegible]2 d.

Le stock dans le port est de 425,000 balles, y compris 120,000 balles de provenance américaine.

Le marché de Manchester a une tendance à la baisse.

Les provisions sont calmes et fermes.

Londres, 26 jan.—L'encaisse à la banque d'Angleterre a augmenté de £30,000 pendant la semaine.

Chicago, 8—Farine active, Blé $1 17, Coton baisse de 1 c, Avoine calme, Porc $27, Côtes brutes 13 1[illegible]2 c, Epaules 10 3[illegible]4 c, Jambons dans la saumure, inactifs à 17 1[illegible]2 et cochons $17.

San Francisco, 8—Des avis de Hong Kong disent que les bandits du Nord causent encore beaucoup de trouble au gouvernement. Des complications surgiront probablement entre les Français et les Chinois au sujet de propagandisme. Les missionnaires catholiques français sont chassés de leurs missions.

Les navires étrangers continuent à souffrir des pirates qui infestent les côtes de la Chine.

La culture du coton en Californie a complètement échoué. Les billets du gouvernement sont à 70 1[illegible]2.

Washington, 8—Sénat—Les sénateurs venant du Colorado ont été admis à siéger.

Plusieurs pétitions et bills ont été présentés et renvoyés aux comités qui doivent s'en occuper. Le Sénat a ensuite pris en considération les résolutions conjointes sur les amendements à la Constitution relativement à la représentation des Etats. A ce sujet, M. Lane, de l'Indiana, a fait un long discours.

Le bill pour l'extension des pouvoirs du Bureau des Affranchis, avec les amendements de la Chambre, moins la clause de la suspension du "writ d'habeas corpus," a été adopté.

La Chambre a adopté le bill sur la disposition des terres publiques comme "home stead," pour établissements dans l'Alabama, le Mississippi, la Louisiane, l'Arkansas et la Floride, par un vote de 112 contre 29.

Le comité chargé de faire un rapport sur le bill qui a trait à la marine, a proposé des amendements à ce bill, mais la Chambre n'a pris aucune décision à cet égard.

Puis, la Chambre a délibéré sur le bill relativement aux faillites.

Toronto, 8—Le *Globe* de ce matin pense que le rejet des propositions faites pour le continuation du traité de réciprocité entraînera non pas à une considération les provinces, à une réduction du tarif des douanes, et à d'autres mesures qui favoriseront la prospérité du Canada.

Autres Dépêches.

Portland, 8 fév.— Le vapeur Peruvian, parti le 25 de Liverpool, et de Green Castle le 26, est arrivé avec des nouvelles de deux jours plus récentes.

Liverpool, 26 janvier.—Le coton a baissé de 1[illegible]2 d. pour le coton américain et de 1[illegible]4 à 3[illegible]4 d. pour le coton d'autre provenance.

Les ventes de la semaine ont été de 38,000 balles et de 7,000 balles vendredi. Le marché était lourd à la clôture.

Londres, 26 janvier—Consolidés 86 3[illegible]4 à 86, 15-16. Les 5-20 sont à 66 et 66 1[illegible]2.

Les vapeurs Helvetia et Tripoli sont partis le 24 de Liverpool pour New-York.

Le télégramme de Madrid, du 22, dit en forme officiellement la nouvelle de l'entrée du général Prim au Portugal le 24. Il a remis les chevaux et les équipements de sa suite à l'Alcade d'Almeida. A cause des troubles qui ont éclaté à Valencia, cette province a été mise en état de siége.

Madrid continue à être tranquille.

FRANCE.—Le bruit de la mort de Gibson, le sculpteur, est sans fondement.

On suppose que la France a offert sa médiation entre le Pape et la Russie.

New York, 8 février, Midi.—Le coton est nominal. l'or à 139 3[illegible]4 et le sterling sans changement.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 8 février.

Le marché au coton était déjà irrégulier avant les mauvaises nouvelles de Liverpool, et quelques transactions avaient eu lieu à une baisse. Le mouvement était, cependant, trop faible pour ajuster à la quantité de change américain ou étranger.

M. L. Bernard, caissier, annonce qu'hier, à une assemblée des directeurs de la banque de l'Etat de la Louisiane, Mr. J. M. Lapeyre a été réélu, à l'unanimité, président de cette institution. Tous les présidents des banques qui ont des élections ont, si nous ne nous trompons, été réélus sans opposition.

L'or a ouvert calme aux cours d'hier soir, c'est-à-dire 136 à 138 1[illegible]2, mais il s'est raffermi plus tard et a clos à 138 1[illegible]4 à 138 1[illegible]2. Les opérations comprennent $5000 à 136; deux lots de $2000, $2000, et $10,000 en trois lots à 138 1[illegible]4; $1200, $1200, et deux lots de $5000 à 138 1[illegible]2. Les ventes d'argent sont: $3000 en piastres américaines à 133 et $1500 à 134. Les chartiers donnent 130 à 131 des petites sommes qui leur sont apportées et vendent à 133 à 134. Il ne s'est point vendu de piastres américaines; elles se vendent généralement à une fraction de moins que l'or, mais sont, de temps en temps, échangées pour de l'or.

Les avis transmis de New York ont amené une nouvelle baisse dans le change étranger; le sterling No 1 n'a pu passer qu'à une baisse de 1[illegible]4 à 1[illegible]2 pour cent. Les ventes de sterling comprennent 800 livres de très bon clear à 146 1[illegible]2, une somme assez forte, à une banque, à 146 1[illegible]2 à 147; 1500 et 2000 à 147; 400 à 147 et 147 1[illegible]4; 10,000, en deux montants à 147 1[illegible]4; 5000 à 147 1[illegible]4 à 147 1[illegible]2; 2000 à 147 3[illegible]4; 2000 à 147 1[illegible]2; un petit montant à 147 5[illegible]8, qui a été considéré comme un taux extrême. Le sterling peut être coté à 146 à 146 1[illegible]4 les traites-connaissements, 146 1[illegible]2 à 146 3[illegible]4 les bonnes clear et 147 à 147 1[illegible]4 et 147 1[illegible]2 le No 1 à première classe. Il y a eu des ventes de change de première classe à 147 1[illegible]4. Il s'est vendu une forte somme, en change commercial sur France à 3,86 1[illegible]4; 400,000 francs (100,000, 100,000 et 200,000) à 3,85; 100,000 à 3,85 3[illegible]4; 65,000 (25,000 et 40,000) à 3,82 1[illegible]2. Quelques signatures favorites sont tenues à 3.81 1[illegible]4. Les banques donnent le sterling à 149 et les france à 3,77 1[illegible]2.

La quantité de change américain est toujours faible. Les banques ont tiré sur New York au pair; quelques-unes d'entre elles ont, vers la clôture, laissé comprendre qu'elles exigeraient 1[illegible]4 de prime. Il s'est vendu, au dehors, $35,000 (10,000 et 75,000) à vue, sur New York, à 1[illegible]4 d'escompte et $20,000 (le matin, de bonne heure) à 1[illegible]2; $50,000, à vue sur Boston, à 3[illegible]16 et une petite somme à 1[illegible]4; $10,000, à cinq jours, sur Boston, à 1[illegible]2.

Les actions n'ont guère varié; 40 de la Banque des Mechanics and Traders se sont vendues $69; 25 de la Banque du Crescent City à $39; 60 de la Banque du Canal à $258; 150 du chemin de fer Jackson à — et 200 à $7 75. Aucune vente de bons de la ville n'a été annoncée; les consolidés sont cotés à 89 1[illegible]2 à 90 et les émissions en faveur de chemins de fer à 79 à 80.

Les billets de banque ont été peu recherchés aux prix antérieurs. $2000 de la Banque de l'Etat de la Louisiane ont rapporté 72 cents à la piastre.

Nous cotons maintenant les billets comme suit:

Banque de la Louisiane, 48 à 49, et 50 à 50 3[illegible]4 cents à la piastre.
Banque de l'Etat de la Louisiane, 69 à 70, et 72 à 73.
Banque des Marchands, 72 à 73, et 77 à 78.
Banque du Crescent City, à 80 à 82 et 83 à 85.
Banque de l'Union au même prix.
Banque de la Nouvelle Orléans à 83 à 85 et 88 à 90.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 8 février 1866.

COTON.—Le marché a ouvert, ce matin, sous l'influence défavorable causée par les nouvelles de New York, publiées dans les journaux du matin, et par la difficulté que rencontre actuellement l'escompte du change étranger, même aux taux les plus bas; de sorte qu'il n'y a pas eu de mouvement général. Cependant, quelques facteurs s'étant montrés disposés à faire de nouvelles concessions, plusieurs acheteurs se sont alors avancés et ont pris 800 balles à des prix irréguliers et en majeure partie au-dessous de nos cotes d'hier soir, lesquelles étaient: 37 à 40 cts pour l'ordinary, 42 à 43 pour le good ordinary, 44 à 45 pour le low middling et 46 à 47 pour le middling. A une heure plus avancée, les journaux du soir ont publié des télégrammes de New York, datés d'aujourd'hui et donnant des nouvelles de Liverpool jusqu'au 26 du mois dernier, lesquelles rapportent une baisse de 1[illegible]2d, subie par les cotons américains et un décroissement de 1[illegible]4 d à 3[illegible]4 d. dans les prix des autres descriptions. Après qu'on eût eu connaissance de ces dépêches, le marché est tombé dans un calme plat et a clos dans un état d'irrégularité si complète qu'il nous a été impossible d'établir des cotes.

ETAT DU COTON.

Stock en main le 1er sept. 1865	balles 83030
Reçu aujourd'hui	3618
" précédemment	4[illegible]75
	501493
	204723
Exporté aujourd'hui	2721
" précédemment	[illegible]
	[illegible]
Stock en mains à bord de navires non expédiés	16[illegible]80

SUCRE ET MÉLASSE — Les arrivages diminuent considérablement et sont en même temps faibles. Depuis hier ils ont embrassé 48 boucauts de sucre, 93 barils et 44 demi barils de mélasse. Les demandes de ces produits de la Louisiane, est bonne, et les envois qu'on en reçoit sont immédiatement vendus à des prix pleins et fermes. Les ventes d'hier et d'aujourd'hui ont embrassé 250 boucauts de sucre à 13¾ cts pour le bon commun, 13 7[illegible]8 cts pour le seconde brut, 15½ cts pour le bon seconde, 15½ à 15¾ cts pour le fully fair à prime, 16 cts pour le prime, 17 cts pour le jaune clarifié; et 350 barils de mélasse à 72½ à 75 cts le gallon pour la commune, 80 à 85 cts pour la prime et 93 cts pour la strictement prime. L'approvisionnement de sucre et de mélasse de Cube est rond, mais il ne s'en fait que peu de demandes. Les lots ronds de mélasse sont cotés à 65 cts le gallon, et dans le sucre il ne se fait que des affaires en détail à 15 cts la livre pour le No 15, et 18 cts pour le blanc. Il y a en route pour notre port, divers chargements de Cube, et l'on pense que dans une trentaine de jours le marché sera bien approvisionné de ces produits.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Il ne s'est opéré aucun changement sur ce marché depuis hier. Tous les stocks sont faibles, les arrivages peu de chose, la demande bonne et les prix pleins et fermes. Le jobbing trade est très actif.

FARINE—La demande est restreinte par la faiblesse des approvisionnemens et les prix courent en faveur des vendeurs. Les ventes principales se sont bornées à 500 barils qui ont changé de mains aux prix suivans: low superfine, barils mal conditionnés, à $8 50, low superfine à $8 65 le baril.

MAIS—Continue à éprouver une demande active tant pour l'exportation que pour le commerce, et les envois qui nous en arrivent sont vendus immédiatement au débarcadère à des prix antérieurs. Ventes de 6600 sacs à $1 10 à $1 15½ le boisseau.

AVOINE—Les approvisionnemens de cet article sont assez ronds et la demande en est modérément bonne aux prix antérieurs. Ventes, aujourd'hui de 3500 sacs, à 54, et 55 cts le boisseau.

SON—Le marché continue à être calme, mais les prix n'ont éprouvé aucun changement. Environ 500 sacs se sont vendus à $1 70 les cent livres.

BACON—L'article est rare et en demande—Nous notons les ventes de 6 et 24 barriques d'épaules à 15½ cts la livre. Les épaules se vendent en détail de 16 à 16½ cts, les plats cotés ribbed 21 cts, les plats cotés désossés 21 cts et les jambons au naturel 27 cts la livre.

PORC—Faibles approvisionnemens et bonne demande. L'article se vend en détail à $33 le baril de mess. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente de lots ronds aujourd'hui, mais nous cotons le mess à $32 50 le baril.

SAINDOUX—Nous n'avons à signaler aucune vente de lots ronds, et la dernière a eu lieu à 18 cts pour le prime en tierçons. Les approvisionnemens de cet article consistent principalement en saindoux ordinaire, tandis que la demande ne porte que sur le prime et sur la qualité de choix. Le prime en tierçons se vend en détail 18¾ à 19 cts. L'article en barillets commande 20½ cts pour le fair et 21 cts pour le prime.

WHISKY—Le marché est bien approvisionné de whisky, mais l'article n'est demandé que pour le détail et les prix en sont un peu plus bas. Le rectifié se détaille à $2 28 à $2 30 et $2 32½ à $2 35 le gallon selon la preuve.

CHANDELLES—Se vendent à 20 à 22 cts la livre de short weight star et 26 cts pour les full weight.

HUILE DE CHARBON—Se vend par placemens à $1 05 à 1 10 le gallon, en caisses et 88 à 90 pour l'article en barils.

VIANDE VERTE—Le marché en est presque dépourvu, les épaules se vendent en détail à 15 cts, les plats cotés 16 cts et les jambons 17 cts la livre.

FOIN—Le prime de l'Ouest se vend en premières mains à $25 et $26 le tonneau, et les communs marques vendent en détail $28 à $30 le tonneau.

SACS EN TOILE—Se sont vendus en gros à 23 cents chaque et en détail à 34 cts les nouveaux.

BURLAPS—Se vend en petits lots à 26 cts la pièce.

ARTICLES POUR L'EMBALLAGE—Le marché est dans un calme plat, il n'y fait à peine quelques demandes, même pour le détail, et ce n'est qu'occasionnellement qu'une petite vente se fait par les commerçants à 17¼ cts par livre de corde d'emballage, 26 cts pour la ficelle, 26 cts la yarde de toile d'emballage de l'Inde en rouleau et 30 cts en balles.

SEL—Approvisionnements ronds, mais presque pas de demandes.

CAFÉ—Il ne s'est pas vendu de lots ronds de café, mais la demande est bonne à 29 à 29½ cts pour le fair et 30 cts pour le prime.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent $5 50 à $6, les oignons à $1 50 à $2 25, les pommes $7 à $8 le baril, les cuirs $25 à $29 le baril et les haricots de $4 à $10 le baril.

FRETS—Les taux sont de 1 cent la livre de coton sur steamships pour New York, 1¼ cts pour Boston, 7[illegible]8 ct sur navires à voiles pour Boston, 11[illegible]16d sur navires à voiles pour Liverpool, 1 ¼c pour le Havre et 1 1[illegible]8 d sur steamship pour Liverpool.

Rien de plus n'a été rapporté.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 7 février.

Arrivé, hier, 67 bœufs de l'Ouest, 40 bœufs du Texas, [illegible] cochons et [illegible] veaux et [illegible] moutons.

Vendu— 61 bœufs de l'Ouest, 31 bœufs du Texas, 25 veaux d'or et [illegible] cochons, 25 veaux et 11 vaches à lait.

A vendre—104 bœufs de l'Ouest, 119 bœufs du Texas, 21 veaux d'or [illegible] cochons, 33 veaux et 25 vaches à lait.

[illegible]

Décédé, hier, 8 février, à 5 heures de l'après-midi, à l'âge de 4 ans, ERNEST TUJAQUE, fils de Sébastien Tujaque et de Pauline Vigues. L'enterrement aura lieu AUJOURD'HUI, à 3 heures et demie. Le convoi partira de la demeure de son père, Chemin Gentilly, derrière la Pompe de Desbrénement. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de la famille

☞ Il y aura, de 2 à 4 heures et demie, des voitures au coin des rues Broad et Esplanade pour les personnes qui voudront assister aux funérailles.

Salle de la Société des Frères Unis.

Nouvelle-Orléans, 8 février 1866.

Décédé, hier, jeudi 8 février, à 7 heures du matin, à l'âge de 33 ans, le frère ANTHONY FREDERICKS Jr. natif de cette ville et secrétaire des finances de cette Société.

Les officiers et les membres sont priés de se réunir dans leur salle, à l'angle des rues Amour et Espagne, à 2 heures et demie de l'après-midi, pour rendre le dernier tribut de respect à leur frère. Les parents et amis de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu à 3 heures. Le convoi partira de la demeure du défunt, rue des Grands Hommes, près Désiré.

Par ordre du [illegible] JOHN REIDER,
9 fév Secrétaire.

SERVICE FUNÈBRE.

Les parents et amis de feu Mme Veuve ALEXANDRE DEVINCE BIENVENU sont invités à assister à son service funèbre qui aura lieu SAMEDI le dix, à sept heures précises, à l'Eglise de Notre Dame de Bons Secours, rue Jackson. De la part de sa petite fille. 8 fév—2

ATTENTION.

☞ MM. Vincent & Co, encanteurs, vendent 350 caisses de chaussures, ce matin, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres.—Voir l'annonce.

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue Tremé, entre Ste-Anne et Dumaine, Deuxième District. Voir aux annonces.

☞ On nous prie d'appeler l'attention du commerce et des amateurs de cigares de la Havane, sur la vente que doit faire aujourd'hui, à onze heures et demie du matin, M. D. E. Morphy, encanteur, dans le magasin des importateurs MM. Bonito & Bro., No 77 rue Gravier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 8 février 1866.

LE 22 janvier dernier, à une élection de Directeurs de cette Banque, ont été élus:

MM. J. U. Lavillebeuvre, J. M. Lapeyre, Jno A. Stevenson, Jas Reed, A. D. Grieff, E. Brugier, Elijah Peale, T. C. Twitchell, Paulin Durel,

Et, hier, à une assemblée des Directeurs, M. J. M. LAPEYRE a été élu Président à l'unanimité.

Par ordre, L. BERNARD, caissier.
9fév—2 3 fpa

GRAND SECRÉTARIAT

De la Grande Loge des Francs-Maçons anciens et acceptés de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 9 février 1866.

La cinquante-quatrième communication annuelle de la T. [illegible] L. [illegible] Grande Loge des Francs-Maçons A. [illegible] et A. [illegible] de l'Etat de la Louisiane aura lieu au local de la Gr. [illegible] Loge, le LUNDI, 12 courant, à 10 heures du matin.

Par ordre du T. [illegible] I. [illegible] Grand M. [illegible]
SAML. M. TODD, 33e,
9 fév—4 Grand Secrétaire.

GRAND SECRÉTARIAT

Du Grand Chapitre des Royales Arches de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 8 février 1866.

La dix-neuvième convocation annuelle du Grand Chapitre aura lieu au local de la Grande Loge lundi prochain 12 courant, à 10 heures du matin.

Par ordre du T. E. G. P.
SAMUEL M. TODD,
9 fév—5 Grand Secrétaire.

ORIENT DE LA NLLE-ORLÉANS,

9 février 1866.

La R. [illegible] L. [illegible] le Foyer Maçonnique, Rite Écossais, sous la Jurid. [illegible] du Sup. [illegible] Cons. [illegible] des 33mes, travaillera ce soir à l'hab. [illegible] des plusieurs Prof. [illegible] au 1er Degré. Tous les maçons du dit Orient sont invités à y assister.

Par ordre du Vén. [illegible]
9 fév—1 P. LASSALLE, sec.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

PROPRIÉTÉS RURALES

A affermer en lots à la convenance des cultivateurs, par bail d'un an et 2 ans, soit à prix d'argent, soit moyennant moitié de la récolte.

Il sera fourni aux cultivateurs un logement pour eux et leurs familles, et l'usage des animaux et instruments aratoires nécessaires.

S'adresser à LEON LAUGRIN, notaire public,
9 fév—7 PP 144, rue Royale.

INSTITUT LOCQUET,

Pensionnat et externat de Demoiselles,
Rue St-Charles Nos 212 et 214 et rue du Camp No 201, entre les rues Julie et St Joseph.

Pour les prospectus où l'on trouve les conditions, &c, s'adresser à la Principale, au No 212 de la rue St-Charles. 3 fév—3m

MISCHE & CO.,

[Successeurs de BARRETT & HUBER],
MARCHANDS DE VINS, LIQUEURS & CORDIAUX EN GROS.

Rue Poydras, No 71.

ONT constamment un très grand assortiment de vins, liqueurs et cordiaux, importés et imitation—qu'ils recommandent aux marchands et qu'ils vendront aux plus bas prix. Les ordres de la campagne sont remplis avec promptitude. 30fév—3m

AUX PHOTOGRAPHES.

EXCELLENTE OCCASION.

A Vendre, une galerie au complet, sur la côte, à au [illegible] et parfaitement située. Le propriétaire ayant d'autres occupations s'est décidé à la fermer. On peut y faire de $400 à $600 par jour avec de l'attention. S'adresser à A. BRAUHN,
Stév—[illegible] Conti No 15

ENTREPOTS DE VIN.

A LOUER—De grands et bons entrepôts de vin. S'adresser au No 270 de la rue de Chartres.
7 fév 1m

BUREAU D'ASSURANCES

DE

HOLMES & BRO.

Rue du Camp, N°92 au premier.

ASSURANCES contre l'incendie, les risques de mer, de rivière et les accidents de voyage.

Cette maison représente les solides compagnies suivantes:

INTERNATIONAL INSURANCE COMPANY OF NEW YORK.

Capital comptant $1,000,000
Actif, plus de 1,300,000

NATIONAL INSURANCE COMPANY OF BOSTON.

Capital comptant et surplus $600,000

MM. HOLMES & BRO. sont également agents généraux pour tous les Etats du Sud de la Compagnie d'Assurance du Voyageur, de Providence, R. I.

TRAVELLERS INSURANCE COMPANY OF PROVIDENCE, R. I.

Capital comptant $200,000

Cette compagnie assure la vie contre les risques et accidents de voyage et de séjour chez soi.

Toutes les pertes sont réglées à la Nouvelle-Orléans. MM. Holmes & Bro. ont engagé les services de M. A. Pinsot, favorablement connu dans les affaires d'assurance de cette ville. 8 fév—1m

TERRAINS DE BATTURE.

ON peut obtenir, en s'adressant au bureau des encanteurs, MM. McCerren & Co. au Masonic Hall, rue St-Charles, des plans lithographiés des terrains de batture qui doivent être vendus le 15 du courant. 9fév

Demandé d'un Ouvrier Coiffeur et Posticheur.

ON demande de suite un ouvrier Posticheur, chez FELIX SABON,
9 fév—[illegible] 284 rue Bienville, coin Chartres.

CHEVAL PERDU.

Parti hier matin, 8 du courant, du No 22 de la rue Toulouse, entre les rues Chartres et Levée, un cheval rouge, ayant une tache blanche sur le front, une petite cicatrice sur la tache blanche et les deux pieds de derrière blancs. La personne qui le ramènera au susdit No recevra une récompense de cinq piastres. 9fév 1P

BANQUE DU CRESCENT CITY.

Nlle-Orléans, 6 février 1866.

LE 22 du mois dernier, à une élection de Directeurs de cette Banque, ont été dûment élus pour l'année:

MM. John Pemberton, W. F. Seymour, J. Morgan Hall, Geo. W. Hynson, O. D. Gottard, R. F. Warbley, S. A. Stuneway, J. J. Warren, Alfred Kearney

Et le 5 du courant, à une assemblée des Directeurs, M. John Pemberton a été élu président à l'unanimité et M. Chas. Faurié Jr., caissier.
7 fév—3 CHAS. FAURIE, Jr., caissier.

Paquebot régulier pour la HAVANE.

Départ: SAMEDI, 10 février, à 5 heures P. M.
Le vapeur anglais de première classe

MEXICO,
Capitaine Pendexter

Partira comme il est dit ci-dessus.
Le navire est en fer, à compartiments étanches, et est de première cote avec toutes les compagnies d'assurance.

Les passagers pour les Antilles et le Mexique arrivant à la Havane à temps pour les vapeurs de ces différentes lignes.

Le fret devra être reçu et les connaissements signés la veille du départ.
Prix de passage à la chambre $50.
S'adresser à OSCAR BERCIER & CO,
fév—5 PP 42 et 44, Vieille Levée.

Société des Amis de la Gaieté.

TOUS les membres de cette Société qui désireraient assister au Bal paré et masqué qui aura lieu MARDI GRAS, 13 février, à leur salle No 177, rue Royale, pourront se procurer des cartes chez
A. CARNUEL,
fév—7, 8, 9, 10, 12 13. Rue Royale 177

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA.

ASSEMBLEA GERAL.

OS Srs. Officiaes e Membros da Sociedade se reunirão no Domingo p[illegible] ... [illegible] de Fevereiro 1866.

Por ordem do Presidente,
15 ... F. M. CANTON secretario

AVIS!

UN Français et sa dame, arrivant d'Europe, désirent obtenir [illegible] ... [illegible] ... famille et des enfants.
15 fév—1m 145 rue Bienville chez Mme MAZIN

EAU-DE-VIE.

LES soussignés offrent en vente, quatre vingt quarts et tierçons de Cognac, qualité supérieure, FINE CHAMPAGNE, EAU DE VIE, de la maison Dé Sazerac de Forge & Fils, à Angoulême, France, en douane et hors douane [illegible]
fév—15 COUTURIE BROS
37 rue Vieille-Levée

DEMANDE.

ON DEMANDE un homme de peine blanc à la Crescent, Vieille Levée No 261, [illegible] ... [illegible] 8 fév—3

AVIS.

UN bon COMMIS-PHARMACIEN, capable de se charger de la gérance d'un établissement, désirant se [illegible] ... [illegible] à la Boîte No 138 Bureau de Poste.

NOURRICE.

ON a besoin d'une bonne NOURRICE. S'adresser à M. M. A. Mansard, No [illegible], rue Toulouse, entre Rampart et Bourgogne. 9fév—2f

Charbon à $1 00.

La meilleure qualité de charbon de Pittsburg livré dans tous les quartiers de la ville. Le [illegible] ... [illegible] des ordres au [illegible]
J. O. COYLE & CO.
Bureau rue Gravier, No 140—Dépôt au coin des rues Magazine et Girod. 6 fév—6

P. DILLINGHAM,

AVOCAT,

Bureau, au coin des rues Camp et Gravier, Au-dessus de la Banque du Canal. 14 nov—3m

G. W. DUNBAR,

MARCHAND, EN GROS, DE BOTTES ET DE SOULIERS,

RUE DU CANAL, No 52,

12 janv—1P Nlle-Orléans, (Lne.)

SUCCESSION DE CHAS. C. COLLINS.

LES personnes qui doivent à la succession de feu Chas. C. Collins sont requises de régler dans le plus bref délai possible avec le soussigné administrateur. Toute créance contre la succession doit être présentée [illegible] ... [illegible]
C. KIRKLEY,
27 jan—1m 25 rue Bienville entre Chartres et Vieille Levée.

HOTEL DE L'EUROPE

21, Est Houston Street, coin de Crosby,

Situé à un demi bloc de Broadway

Mme H. CHOL et F. PRATS,

CUISINE FRANÇAISE.

VINS! VINS!

EN débarquement du navire Raval, de Bordeaux à vendre par H. PRUSSAN, No 19 rue Conti—

80 barriques vin rouge Bourg
[illegible] do Cantenac et St-Emilion,
Stossese vin blanc Rousseau & Co,
30 do rouge St. Julien, Margaux, Cantenac et St. Emilion.

— En Douane —

80 barriques vin rouge Bourg,
750 caisses do St. Julien, Margaux, Cantenac, St. Emilion. 8 janv 1P

TRAITES A VUE ou à TERME

SUR LE

COMPTOIR D'ESCOMPTE

DE PARIS,

A vendre par L. GRAND & CO.
18 jan—3m 8 rue Carondelet.

DEMANDE.

ON demande une bonne cuisinière, une domestique de maison et une gardienne d'enfant. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser à l'encoignure Esplanade et Robertson. 7 fév—4f

AVIS.

ON demande un JEUNE HOMME écrivant et parlant l'anglais et le français. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

Aussi, deux jeunes gens vifs et intelligents, pour travailler.

Les personnes qui ont travaillé sur les métaux seront préférées. G. ROUYER,
7 fév—3 Rue Chartres, No 145

Compagnie Hazard de Poudre.

NOUS venons de recevoir, directement, des Hazard Powder Mills, un petit lot de poudre de carabine, en boîtes en ferblanc de une et une demi livre, en barillets et quarts de barillets. Nous la vendrons à bon marché.

J. S. MAUNSELL & CO
7fév—4 Rue de Chartres, No 21

BONNE D'ENFANTS ET COUTURIÈRE.

ON demande une jeune Française pouvant soigner des enfants, coudre, et qui est disposée à quitter la ville pour quelque temps. S'adresser au No [illegible] de la rue des Magasins, coin Urania. 7 fév—3f

A VENDRE

Une jolie résidence située rue Dumaine No 339, consistant en une maison basse contenant 4 chambres, galerie, cuisine, cour, &c. Le tout couvert en ardoises.

Pour les conditions, s'adresser à
LOUIS MATHÉ,
8 fév—4 No 160 rue Commune, au Premier.

AVIS.

LE soussigné, Marchand Commissionnaire à la Nouvelle-Ibérie, se charge de la vente de toutes sortes de marchandises par commission. Il sollicite respectueusement le patronage du public et de ses amis.

T. BOUTTÉ.
6fév—1m Rue Dumaine, Nlle-Ibérie.

CAFÉ A VENDRE.

UN café bien achalandé, situé dans le meilleur quartier du Quatrième District. Pour les conditions, s'adresser rue St Pierre No 118, Deuxième District.
3 fév—6

AVIS.

LES soussignés ont transféré leur bureau au No 164 rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
6 fév—10 f PLAUCHÉ & WILTZ.

J. M. S. THERLIN, ci-devant de Danville, Vir.
W. T. SUTHERLIN & Danville, Vir.
J. R. WARREN, ci-devant de Montgomery, Ala.
J. F. CALAWAY, ci-dev. de Linchburg Vir

AGENCE DE MANUFACTURES DE TABAC.

SUTHERLIN, WARREN & CO.

Négociants Commissionnaires,

Rue Gravier, Nos 105 et 107,
Nlle-Orléans, Lne.

Nous faisons des avances libérales sur les consignations de coton et toutes espèces de marchandises.

Nous remplissons avec un soin particulier les ordres qui nous sont envoyés. Nous avons actuellement en magasin (à notre entrepôt, aux Nos 105 et 107 de la rue Gravier), et nous recevons journellement et directement des fabriques, un fort stock complet de TABACS à fumer, à chiquer, à priser, de cigares, &c., c'est le plus considérable qui ait été encore offert dans cette ville; il se compose de tabac clair et foncé en livres et demi livres, en cordes, en gold bars et morceaux de poche, tordu, clairs et foncés, 10, 12 et 13 morceaux à la livre; tabac de marine et un grand nombre d'autres qualités.—Nous avons, en fait de tabac à fumer, toutes les marques célèbres: SCAROFALETTA, EXCELSIOR, MAYFLOWER, KILLICKINICK, BIG INGIN, ELEPHANT, &c., &c.

Nous avons également en magasin: 300 barils Whisky Boyle's Rose, Pike's Magnolia, vieux Bourbon Kentucky, vieux Rye de Flucke, de deux à dix ans; vieille Eau-de-vie Hennessy, Cognacs et Vins, Champagne Heidsieck et Krug, Sherry, Oporto et Mères. Le tout est offert au commerce aux plus bas prix du manufacturier.

Adresses-vous à nous. 16janv—1m

SOIERIES

HAUTE-NOUVEAUTÉ

AU-DESSOUS

DU

PRIX COUTANT.

PAR SUITE DE L'ACCIDENT ARRIVÉ AU

Steamer GEO. CROMWELL.

NOTRE MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE SOIERIES, ARRIVÉ EN RETARD DE 3 MOIS.

Sera vendu, à partir de LUNDI 5 Courant, à 50 p. 0[illegible]0 de Réduction des Prix ordinaires.

J. LEVOIS & CO.,
4 fév—4 Angle Bourbon et Canal.

IMPORTATION DIRECTE

MARCHANDISES

DE PRINTEMPS,

A VENDRE EN GROS,

Aux conditions les plus avantageuses.

20 caisses INDIENNES fond blanc 4[illegible]4
do do bleu et blanc de Rouen,
10 do PERCALES Gros Odier et Steinbach,
do BRILLANTES Camaieux,
10 do JACONATS Dolphus Mieg,
do do anglais
do ORGANDYS Koechlin et Gros Odier.
do INDIENNE imprimée pour rideaux,
do do rouge Andrinople,
do do jaune et bleu uni.
balles COTONNADE française forte.
do do do légère,
do do do façon Attakapas,
malles MADRAS p[illegible]r.
do do de mouch.
do do de pigne.
caisses CORSETS
do BRASSIÈRES brodées,
GRENADINES Nouveautés,
MOZAMBIQUES do
LINOS GLACÉS
ALPACAS—FLORENTINE—ETAMINE—CHALLY.
ALEPINE.

caisses COUTILS nouveauté,
do DUCK [illegible],
do DRAP [illegible],
do MERINOS grain de poudre,
do DRAP léger caine
do TWEED
do DRAP pointillé [illegible]
do [illegible] quadrillé noir et blanc,
do CHEMISES [illegible]
do PARFUMERIE Montpelier et Pivert,
do PARAPLUIES [illegible]
do CHAUSSETTES françaises,
doux BRETELLES [illegible]

J. LEVOIS & CO.,
4 fév—4 C À l'angle des rues Canal et Bourbon.

MAGASIN D'HABILLEMENTS

DU DERNIER GENRE

DU

CRESCENT CITY.

ROBERT PITKIN.

Rue du Camp, Nos 13 et 15,

En face de l'entrée réservée aux dames au City Hotel.

Un grand Stock de
HABILLEMENTS
des derniers genres.
HABILLEMENTS de jeunes Gens et Enfants
CHEMISES,
COLS,
CRAVATES,
CHEMISES de peau,
BRETELLES,
CHAUSSONS,
MOUCHOIRS,
&c., &c.

MALLES, VALISES, SACS de voyage et PARAPLUIES

Il fait les vêtements sans retard et dans un genre qui ne laisse rien à désirer 30janv—1m

CHARBON. CHARBON.

Pittsburg à $1 25 le baril, livré.

ANTHRACITE, GROSSEUR et [illegible] au plus bas prix du marché par
D. McKINNEY
6fév—1m rue Carondelet, No 6

Victor Pessou,

MARCHAND DE GROCERIES EN GROS,

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

MARCHAND DE VINS ET DE LIQUEURS

Rue de la Vieille-Levée, No. 39.

16jan—3m NLLE-ORLEANS

AVIS AUX

EMIGRANTS EUROPEENS

100 FERMIERS trouveront à s'engager immédiatement au No 144, rue Royale.

Il leur sera fourni [illegible] ... [illegible] l'exploitation d'une habitation, et la recevront la moitié de la récolte. ST. L. DESTEZ.
31janv—1P

DUMONTEIL & VILLERE,

Négociants-Commissionnaires,

COURTIERS DE MARCHANDISES,

RUE FRONT-LEVÉE, No. 27.

ONT toujours à vendre du riz, du sucre de Rio et de la Havane, des whiskeys des cargaisons d'importation françaises et américaines, des sardines, des fruits à l'eau-de-vie, des vins et du cognac, et de la meilleure cire de la Havane, etc. 25 jan—1m

Cercles en fer, de Fassmann.

DEUX mille paquets, en débarquement du navire Ella Thayer et du steamer Carolina, à vendre à bas prix, par
H. FASSMANN,
12jan—1m rue Carondelet, No. 61

GEO. H. DUNBAR

FABRICANT DE LIQUEURS

8............RUE ST-LOUIS............8

15 janv—3m Nelle Orléans.

MM. A. V. ROMAIN ET J. GENTIL

SE proposent de fonder une INSTITUTION à la Nouvelle Orléans pour un nombre limité d'Elèves. Cette Institution s'ouvrira aussitôt que le nombre demandé sera atteint.

Indépendamment des Cours qui sont suivis dans les Collèges américains, il y aura un Cours préparatoire pour les jeunes gens qui se destinent aux Universités d'Europe.

Le Cours Commercial sera aussi l'objet d'une attention particulière.

Pour informations plus détaillées, s'adresser à M. Romain, au bureau de MM Titus et Gwartney, No 3 rue Tchoupitoulas. 25 jan—1m

GRIMA & STARK,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 5, au premier.

FÉLIX GRIMA

AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC.

T. O. STARKE,

NOTAIRE PUBLIC, COMMISSAIRE D'ACTES ET COMPTABLE.
15 nov—3m

LA maison C. RAVELET & FILS 66 rue de la Douane, vient de recevoir une partie de ses marchandises pour la saison de printemps et les vendra, suivant son habitude, aux plus bas prix du marché. Elle déballe en ce moment les articles suivants ci-contre.

CHEMISES françaises, un grand assortiment,
CORSETS français des meilleures marques,
COUTILS fil, unis et fantaisie.
MERINOS chaîne coton et pure laine,
COTONNADES françaises,
TARLATANNES,
BAREGES brochés, GRENADINES, ORIENTALES, &c. &c.

Les prochains steamers apporteront le complément pour la saison. 22 jan—15

JOHNSON, DENIS, BERAULT & LEGENDRE,

AVOCATS,

16, rue Carondelet, Nouvelle-Orléans,

ET

Paroisse St-Jacques.

LES soussignés se sont associés pour l'exercice de leur profession devant les Cours de la Nouvelle-Orléans. Ils exerceront également dans les 2me, 3me et 4me Districts Judiciaires, comprenant les paroisses suivantes, savoir: St-Charles, St-Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne et Ste-Marie; aussi les paroisses Iberville, et Est et Ouest Baton Rouge.

CHARLES ANDREW JOHNSON,
HENRY DENIS,
ST-MAURICE BERAULT,
EMILE LEGENDRE.
30 janv 2 PP et 1P

Briques anglaises à feu.

15,000 BRIQUES anglaises à feu, à vendre, en lots, au gré des acheteurs, par
MARCY, MAGGET & MAURY,
14 jan—1m au coin des rues Carondelet et Gravier

Bureau de la Compagnie du Canal Carondelet et de Navigation.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1866.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée le 5 janvier 1866, des propositions cachetées seront reçues, au bureau de la Compagnie, rue Carondelet, No 16, jusqu'à jeudi, 15 mars prochain, inclusivement, pour le fermage, pour une période de douze ans, du Canal Carondelet, des bateaux à draguer, des chemins coquilles et des bâtisses, du privilège de percevoir le péage sur le Canal, le Bayou St Jean et le chemin coquillé; de tous les autres droits et privilèges de la Compagnie ou de la charte et des amendements, aux conditions et spécifications adoptées par la dite Compagnie le 5 janvier 1866, et dont une copie, certifiée par le secrétaire, restera affichée, au bureau de la Compagnie, jusqu'au dit 15 mars 1866, inclusivement, pour l'avantage des enchérisseurs y référant.

Les propositions devront être cachetées, adressées au Président de la Compagnie et marquées extérieurement "Propositions pour la ferme du Canal Carondelet, &c."
LOUIS GAGNET, secrétaire.
16janv—au 15mars

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques, l'Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent aussi des soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $6 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, le calcul du commerce, l'Anglais et l'étude de l'Anglais et du Français—Prix: $4.

Le Collège est situé rue Hospital, No 283, entre Bourbon et Bourgogne. [illegible]

AVIS.

Les marchandises ci-après nommées et qui n'ont pas été réclamées seront vendues, à l'enchère publique, conformément à la loi, MARDI, 20 février 1866, à l'entrepôt No. 4, [illegible] dans la rue Front-Levée, entre les rues Julie et Notre-Dame.

MARQUES.	NUMÉROS.	DESCRIPTION.	NAVIRES.	PARTIS DE
H V & Co	1	1 caisse échantillons de manufactures de laine et de lin, en petites pièces aussi 16 doux. ... et un lot de 61.	G D Ryder	Havane
A R		2 boîtes semences pour jardins de Landreth, [illegible] les et [illegible]	Inconnu	Inconnu
E Ramirez		1 malle à doux. ... de drap pour [illegible]	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		9 caisses bouteilles soda-water; 5 à 6 doux. ...	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		1 balle jalap, en mauvais état.	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		1 baril garance, en mauvais état.	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		1 petite boîte, et 1 paquet [illegible], et 1 petite boîte épingles à cheveux.	Dart	Vera-Cruz
S	78,78	2 caisses (environ 200 vol.) livres français	Sural	Havre
B C	788 788 788 788	4 caisses (chacune deux) grandes horloges à roue de cuivre, françaises	Sural	Havre
C O L	567	1 caisse livres français	Cardenas	Havane
O Ferrière		1 boîte (en paquets de 15 livres) tabac à fumer.	A Travers	Tampico
Pas de marque		2 sacs coton à coudre, en bobines, endommagés.	Harriet Wood	Matamoros
E F M	1,2	2 boîtes médecines patentées du Dr. Kir [illegible]	Ste-Geneviève	Havre
S B		1 boîte (11 bouteilles) eau de St-Herbert.	Taurus	Bordeaux
Fellows & Co		1 bateau de jonc, 38 pieds de long, et 1 paire de rames.	Virginie Antoinette	Havane
		1 do de 42 do de 2 do		
Pas de marque		2 malles d'habillements et effets personnels, endommagées.	Joséphine	Matamoros
E E	35	1 boîte (1 3[illegible]4 douz.) vin du Rhin.	E D Bernard	Havre
B O	1 à 25	25 boîtes (12 bout. chacune) sardines pour diners.	Lemuel Dyer	Havre
B O	22	30 boîtes (12 jarres chacune) fruits au jus.	Egypt	Bordeaux
B	22	1 barrique pommes.	Kate Dyer	Havre
[D] H D	154,155	2 barriques poterie.	Saml. Adams	Liverpool
R T	151, 176, 186, 189, 197, 200, 344, 345, 346, 348, 350, 351, 352, 355	14 boîtes gruau de santé.	Bombay	Inconnu
E C	7	1 caisse formes pour chapeaux.		
B G	609 à 635	6 caisses (2 chacune) grandes horloges à roues de cuivre, françaises.	Fanny Keller	Marseille
			A Ball	Havre
J D	1509	1 caisse livres (Moniteur belge '59 et '60).		
D S			A Ball	Havre
N R P	1,3	4 boîtes (12 bouteilles chacune) vin.	A Ball	Havre
C F F	46	30 boîtes (12 bouteilles chacune) vin blanc.	A Ball	Havre
S B	2[illegible]4	1 caisse jeux d'échecs et jouets.	Thos Howard	Liverpool
W J & Co	1	1 caisse livres en blanc, reliés en cuir.	American Union	Inconnu
A P	62	1 boîte bouteilles vides.	Sarah Crowell	Inconnu
[P] N O		4 caisses candélabres et installations pour le gaz.	A F Schmidt	Liverpool
[D] S R P	3209,3270	12 colis d'ale en bouteilles.	Corinthian	Liverpool
B W L	3271	2 caisses médecines patentées.	Corinthian	Liverpool
		1 caisse médecines patentées.	Corinthian	Liverpool
crown S S		1 boîte fer blanc.	John Odiver	Bordeaux
J G	4461	1 caisse tambours pour enfants.	Magdeleine	Havre
M H L		1 1[illegible]2 tonneau (estimé) bois de Quassia en bâtons.	Levanta	G. Cayman
Pas de marque		1 marbre pour tombe.	Fortitude	Liverpool
V B		4 caisses faïence.	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		900 lbs. liège, en pièces.	Inconnu	Inconnu
S Brown		1 baril goudron de charbon.	Inconnu	Inconnu
C L		1 caisse bondes et mèches (wicks) sulphuriques pour tonneliers.	E G Knight / B Martin	Havane / Bordeaux
J W		4 caisses marbre pour statuettes.	Inconnu	Inconnu
S S		2 caisses amandes.	Inconnu	Inconnu
Z C		1 caisse eau de fleur d'oranger.	Inconnu	Inconnu
A G		1 caisse fruits et noix.	Inconnu	Inconnu
L F		1 caisse livres allemands.	Inconnu	Inconnu
E Pearson	4	1 boîte chiffons.	Inconnu	Inconnu
W B Steward	308,310	2 boîtes livres et peintures.	Inconnu	Inconnu
E F & Co		5 barils (estimés 50 gall.) whisky.	Inconnu	Inconnu
L		2 barriques vin.	Inconnu	Inconnu
E B		3 barriques vin.	Inconnu	Inconnu
D S T		1 barrique vin.	Inconnu	Inconnu
A F W		1 barrique vin.	Inconnu	Inconnu
L F		1 barrique vin.	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		14 barres fer batta.	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		1 barre fer pour chemin de fer.	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		2 paquets cercles en fer de 1 1[illegible]2.	Inconnu	Inconnu
L D	1,2,3,4	4 boîtes (12 bouteilles chacune) vin.	Bombay	Havre

DOUANE DES ÉTATS-UNIS,
OFFICE DU COLLECTEUR,
Nlle-Orléans, 15 Janvier 1866.
16 janvier au 21 fév—3 p s WM. P. KELLOGG, COLLECTEUR.

AVIS DE SOCIÉTÉ

LES SOUSSIGNÉS, de l'ancienne maison Gillien, Carriere et Co, ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison CARRIERE & LOGAN, comme marchands de groceries en gros et négociants commissionnaires, à l'ancien local de Peters, Millard & Co, au coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

O. CARRIERE,
GEO. D. LOGAN,
ANT. CARRIERE, en commandite.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1866. 3jan—1m

Toile patentée pour les Toits.

A bon marché, durable et aisément appliquée.

PEINTURE PATENTÉE

POUR LES TOITS.

ARTICLES POUR TOITS EN GRAVIER

FEUTRE ET POIX POUR LES TOITS.

—Constamment en magasin—

Fabrique commerciale pour peintures.

PEINTURE BLANCHE ET PEINTURE ZINC

UN FORT STOCK DE

Vernis, Huiles, Papier sablé, Articles de peintres et d'artistes, Peaux de chamois et articles pour Peintres, etc.

Seule agence pour la vente des articles de PHOTOGRAPHES D'OLDEN ET SAWYER.

PRODUITS CHIMIQUES FRAIS

POUR LA PHOTOGRAPHIE.

FRANCIS HUMPHREYS.

Rue Royale, No 65, Nlle-Orléans, (Lne)
16janv—1m.

CHANGEMENT DE BUREAU.

L. S. POTHIER a transporté son bureau du No 4 de la rue Vieille Levée au No 25 de la rue Bienville.

Les personnes qui doivent à l'ancienne maison POTHIER & FAUCHEUX sont priées de s'adresser à son bureau, au No 25 de la rue Bienville, entre les rues Vieille Levée et Chartres. 10 nov

AVIS.

LE DOCTEUR BERJOT, de la Faculté de Paris, ancien chirurgien des armées d'Afrique, ex-médecin principal de l'hôpital de la marine impériale à la Havane, donne des consultations en français, anglais et espagnol, tous les jours de 10 heures à 3 heures.

Le docteur BERJOT ayant fait une étude toute spéciale des maladies contagieuses et des maladies des femmes, [illegible] ... [illegible] Cord et Longueberk, consultera particulièrement pour ces maladies tous les jours de 3 à 6 heures.

Office et résidence, rue Dauphine 256, entre Ursulines et [illegible]. 11jan—1m

Dr BERJOT,

De la Faculté de Paris,

DONNE des consultations gratis tous les jours de 11 A. M. à 1 P. M. en français, anglais et espagnol, à la pharmacie de Mol & Co, encoignure Ursulines et Vieille Levée. 18 jan—1m

AVIS

Aux Contribuables de l'Etat.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1865 et la licence de 1866 sont prévenues que cette taxe et cette licence doivent être payées au bureau du soussigné, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

V. GERODIAS,
Percepteur des taxes d'Etat, 2e District de la Nouvelle Orléans. Bureau, rue St Pierre, No 8, bâtisses Pontalba. 1er fév—30 f

NOUVELLE PHARMACIE.

OSCAR ROBIN.

Apothicaire et Droguiste.

48............Rue ROYALE............48

Et encoignure Ste Anne et Villeré.

Vient d'ouvrir un vaste assortiment de Drogues, de Médecines et Chimie de Médecines brevetées, importées de l'étranger que du pays, qu'il offre à vendre aux détaillants et aux habitants aux plus bas prix du marché. Tous ses articles sont FRAIS et PURS, et sa variété d'assortiment de PARFUMERIE française et anglaise, Savons, à toilette, extraits d'odeurs, peignes, brosses, &c. &c. 1erfév—1m

J. J. ALBERT,

NO 14, RUE BOURBON,—Au premier.

OFFRE à vendre, en gros, à des prix très modérés, un grand assortiment de chapeaux feutre français, pour hommes, cadets et enfants. 3janv—3m

A LOUER OU A VENDRE—Une habitation à 5 milles au-dessus de cette ville, et sur la même rive, mesurant 4 1[illegible]2 arpents de face, sur 40 de profondeur; avec établissements, &c.

Cette terre est parfaitement adaptée pour faire un jardinier, &c.
Conditions libérales.
S'adresser au No 13, rue Conti. 1er fév—1m.

A. CARRIERE.

Négociant Commissionnaire,

Importateur de Vins, Eaux-de-Vie, &c.

23, Rue Bienville, Nlle-Orléans,

CHANGE SUR PARIS ET BORDEAUX.

A vendre en sommes à la convenance des acheteurs.
8janv—1m

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck, & Co., Rheims.

LES soussignés ont été nommés seuls agents pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

COUTURIÉ FRÈRES,
5 janv—1P 37, rue Vieille-Levée.

DEMANDE.

On demande deux personnes capables accoutumées à faire des chemises et travailler à la machine à coudre de Wheeler & Wilson: deux personnes pour finir et faire les boutonnières. On leur donnera les prix les plus élevés. L'ouvrage est également donné par pièces. On demande aussi une bonne d'enfants. S'adresser No 12 de la rue Derbigny. 3fév—1m

Département des Travaux Hydrauliques, Banque du Commerce de la Nlle Orléans,

3 février 1866.

UNE élection de six Directeurs de cette compagnie, pour un an à partir de 1er lundi de mars prochain, aura lieu aux bureaux No 18 rue Dryades, le lundi, 5 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
3 fév—au 6 mars S. E. PERCY, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane,

A l'angle des rues Camp et Gravier.

UNE élection de Directeurs, pour un an, à partir du deuxième lundi de mars prochain, aura lieu au bureau de la compagnie, LUNDI, 12 février 1866, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. P. ROUX,
3fév—au19 Secrétaire.

Compagnie de Navigation à vapeur entre la Nlle-Orléans et le Texas.

Des souscriptions au fonds capital de la compagnie ci-dessus seront reçues dans nos bureaux à partir de LUNDI, 6 novembre.

PIKE, LAPEYRE & BROTHERS.
nov 1P

LAMBERT & COMMAGERE,

SUCCESSEURS DE

X. LAMBERT,

Importateurs et Marchands d'Eaux-de-vie françaises vins, liqueurs étrangères et américaines,
Rue des Magasins No 62, Nlle-Orléans

N. VIGNIE,

Agent général pour la vente et l'achat des PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, TERRAINS NUS, Habitations, et terres en général.

Bureau, Passage de la Bourse, No 61, près de la rue de l Douane. 8janv—1m

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

JUSTE FONTAINE, COURTIER, No. 12, rue Royale, au premier,

Se charge de la vente et de l'achat de propriétés de la ville et de la campagne—Les titres sont examinés.

☞ Ceux qui ont des propriétés à vendre ou de l'argent à emprunter, sur hypothèques, feraient bien de s'adresser à ce bureau. 30 janv—1m P. P

MEDICAMENTS SPECIAUX

Pour la guérison rapide et infaillible des maladies secrètes; traitement facile à suivre en secret, même en voyage.

Injection et liqueur.
Sirop dépuratif.

E. BATTIER, pharmacien,
encoignure Dauphine et St Pierre

SIROP PECTORAL.

Avec un seul flacon de ce sirop, la toux la plus opiniâtre est arrêtée.

E. BATTIER, pharmacien,
encoignure Dauphine et St Pierre
17 nov—1m PP

M. SOUCHON FILS,

RUE ORLEANS, encoignure BOURBON.

M. SOUCHON Fils annonce respectueusement au public qu'il a repris l'office de son père, avec l'assistance du Docteur BECKETT, D. [illegible] [illegible] ... [illegible] de toute la partie dentaire et garantit tous les ouvrages de sa profession. 3janv—2m

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr CHARLES F. KELLS,

DENTISTE,

A transporté son Cabinet et son domicile du No 14 rue Dauphine, à la maison ... rue du Canal, près de Lopez.
3déc—2m

CONSERVEZ VOS DENTS!

J. A. CASABAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

139 RUE DU CANAL, entre Bourgogne et Rampart. Il continue à exercer avec l'expérience de sa profession. Consultations en français, en espagnol et en anglais.
28 jan—3m

CORS, OIGNONS, ONGLES DEFORMÉS, GONFLEMENT DES ARTICULATIONS [illegible] ... [illegible] par le Dr S. M. BARNETT, [illegible] CANAL No 106 [illegible] ... [illegible] parle le français, l'allemand et le [illegible]

GEO. G. GARNER, marchand de comestibles en gros et négociant commissionnaire, rue de la Commune No 48 et rue du Camp No 41, étant associé des services de MM. GOODRICH et CHS. E. BAILEY, ci-devant marchands de comestibles en gros et détaillants, [illegible] ... [illegible] familles et habitants.

COLLEGE DE COMMERCE ET DE TELEGRAPHE DE BRYANT, STRATTON & CHAPMAN,

Rue Carondelet, No 33, Nlle-Orléans, Lne.

LE cours embrasse la calligraphie, la télégraphie, la tenue des livres, la loi commerciale, les branches ... au commerce et à la télégraphie, la bureau de télégraphe.

Le droit acquis d'assister au cours donne l'inscription aux quarante-cinq collèges.

Il y a des classes du soir pour ceux qui ne peuvent y assister dans la journée.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau du collège, ou envoyer demander le journal du collège.
23janv—3m

PERDU.

LE certificat No 1,316 pour cinquante actions de la compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, daté le 2 [illegible] 1866, au nom de [illegible] A. Goodwyn, a été perdu. Avis est donné qu'on demandera le transfert dudit certificat à la compagnie.
BOULIGNY & ESCLAPON.
3janv—3m—12pa

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence

Fait et répare les caves.

☞ Les ordres laissés au No 33, Cercle Rival, au chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 15nov—1P

CHARLES LOEFFLER,

Poseur d'Installations de Gaz.

Rue de Chartres, No 129, entre les rues St-Louis et Toulouse.

A constamment en magasin candélabres, branches, becs pour gaz et boîtes de toute espèce, tuyaux et installations, lanternes, globes et abat-jour de la plus jolie ... La commande sera exécutée avec promptitude.
13 fév—3 ct

LÉON QUEYROUZE,

MARCHAND DE GROCERIES EN GROS

Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie, etc.

17............Rue St-Louis............17
12 janv—1P Nouvelle-Orléans

O. B. GRAHAM & CO,

139............RUE GRAVIER............139

Entre les rues Camp et St Charles.

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrive par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à draps, toile à chemises de toile et toile à mouchoirs, tapis, toile de Flanders, toile blanche et toile écrue à Hollande, toile dite Planter's, toile Mobe, linge de table, linge de toilette, lingerie, linons imprimés, draps de ... Huckaback écru et blanc, coutils, Ducks, Hollande, Burlaps, toiles américaines, ... Cotonnades, Chemisettes, ... en bobines et fil de chanvre, etc. 3 janv—1P

A VENDRE.

BOIS DE CEDRE rouge, pour poteaux de barrières, poteaux, stalles et traverses de maisons et de poteaux de télégraphes environ dix mille pièces de barrières d'habitations, de 4 à 6 pieds sur 14 de long. La plus grande partie est offert au public ... [illegible] au bas prix. S'adresser au bureau ... au pied de la rue Hospice, ... District, ou au bureau du No 101 de la rue Poydras.
16jan—1m W. C. CUTTER.

BONNIO & PREES,

No 77............RUE GRAVIER............No 77

Importateurs

DE PRODUITS DE CUBA,

CIGARES DE LA HAVANE, CIGARETTES, TASAJO DE FEUILLES, &c.

Seuls agents, en cette ville,

De la Célèbre Fabrique de Cigarettes

"LA HONRADEZ"

☞ Ils ont constamment UN STOCK FRAIS.
15déc—1m BONNIO & PREES,
No 77, rue Gravier, No 77.

P. J. PAVY,

Facteur de Coton

ET

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

6fév—6m Rue Royale, No 8.

DROGUES, MEDICAMENTS,

PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Successeurs Royale et Ste-Philippe.

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS

DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

Ainsi que

Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.
1er nov—1P

VINS, SARDINES, HUILE D'OLIVES, ETC.

200 barriques vin de Medoc, [illegible]
[illegible] do de Bordeaux,
[illegible] caisses sardines à l'huile,
30 do huile d'olive Bellon, ...
En magasin, 22 rue de Louis.
A vendre par
18 jan—1m L. GRAND & CO
8 rue Carondelet.

A VENDRE.

EN magasin et en débarquement des navires Missouri, Franklin, Michel Montaigne et Mediterranée—

1068 barriques vin rouge St Julien de Bastian & Dumas [illegible]
[illegible] do do Margaux,
140 barriques do Ambès, Martinez & J. J. [illegible] & Co,
15 barriques de Montferrand, 1865,
250 caisses médoc, quarts de boites,
200 do huile d'olive de Puzzel, grandes et demi bouteilles.

A vendre par COUTURIE BROTHERS,
30 jan—1m 37 et 39, Vieille Levée.